

République Française



Ville de Draguignan

N° 2021-125

Membres		
Membres afférents au Conseil Municipal	Membres en exercice	Votants
39	39	38

**AVENANT À LA CONVENTION DE DÉPÔT D'UNE ŒUVRE DE CAMILLE CLAUDEL
INTITULÉE "RÊVE AU COIN DU FEU" ENTRE LA COMMUNE DE DRAGUIGNAN ET
LA COMMUNE DE NOGENT-SUR-SEINE**

Mairie de Draguignan

**EXTRAIT des Registres des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Draguignan**

Séance du 28 septembre 2021

L'An deux mille vingt et un, le 28 septembre à 14H00, le CONSEIL MUNICIPAL, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Maire.

PRÉSENTS :

RICHARD STRAMBIO, CHRISTINE PRÉMOSELLI, SOPHIE DUFOUR, CHRISTINE NICCOLETTI, JEAN-YVES FORT, BRIGITTE DUBOUIS, HUGUES BONNET, SYLVIE FRANCIN, ALAIN HAINAUT, DANIELLE ADOUX COPIN, LISA CHAUVIN, BERNARD BONNABEL, ALAIN VIGIER, MICHEL PONTE, CHRISTIAN MAMECIER, RICHARD DEVILETTE, MARTINE ZERBONE, FRANÇOISE MAURICE, ÉVELYNE LORCET, RICHARD TYLINSKI, OLIVIER GORDE, MAGALI TROIN DAL VECCHIO, LAURELINE AUBOURG BASTIANI, JEAN-DANIEL SANTONI, CHRISTINE VILLELONGUE, CAMILLE DIQUELOU, FRANCK GRIGOLO

PROCURATIONS :

GRÉGORY LOEW à HUGUES BONNET, FRANÇOIS GIBAUD à CHRISTINE PRÉMOSELLI, STÉPHAN CÉRET JACQUET à SYLVIE FRANCIN, MARIE-CHRISTINE GUIOL à LISA CHAUVIN, BRUNO SCRIVO à RICHARD DEVILETTE, ANNE-MARIE COLOMBANI à CHRISTINE PRÉMOSELLI, SYLVIANE NERVI SITA à CHRISTIAN MAMECIER, JEAN-PIERRE SOUZA à RICHARD TYLINSKI, JEAN-BERNARD MIGLIOLI à CHRISTINE VILLELONGUE, PHILIPPE SCHRECK à FRANCK GRIGOLO, MATHIEU WERTH à JEAN-DANIEL SANTONI

ABSENTS : RENÉ DIES**Secrétaire de Séance :**

CAMILLE DIQUELOU

Publié le :**29 SEP. 2021**

RAPPORTEUR : HUGUES BONNET

Le Musée Camille CLAUDEL de la commune de Nogent-sur- Seine a présenté du 28 septembre 2018 au 13 janvier 2019, une exposition temporaire consacrée aux dialogues artistiques de Camille et Paul CLAUDEL le rêve et la vie, à l'occasion des 150 ans de la naissance de l'écrivain.

L'œuvre ci-nommée : « Rêve au coin du feu », appartenant aux collections du Musée des Beaux-Arts de Draguignan, y était présentée. Son dépôt avait été ratifié par la convention signée suite à la délibération n° 2018- 135 du Conseil Municipal du 17 Septembre 2018 prenant fin le 13 janvier 2019 et modifiée par avenant.

Suite au succès rencontré, par cette exposition, le Musée Camille CLAUDEL souhaite reconduire cette convention jusqu'au 31 mai 2022.

L'avenant à la convention de dépôt de l'œuvre intitulée «Rêve au coin du feu » est jointe en annexe.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé qui précède,
À L'UNANIMITÉ

- approuve les termes de l'avenant 4 à la convention de dépôt de l'œuvre intitulée «Rêve au coin du feu » à intervenir entre la commune de Draguignan et la commune de Nogent-sur Seine, joint en annexe ;
- autorise Monsieur le Maire à signer ledit avenant et tout document y afférent.

Fait à Draguignan, le 28/09/2021

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération,



Richard STRAMBIO

Maire de Draguignan

Président de Dracénie Provence Verdon agglomération